

— Si, je lui ai écrit, comme j'ai pu, et il doit venir me chercher après-demain.

— Est-ce que tu ne te trouves pas bien ici?

— Oh ! si, très-bien, et surtout bien mieux que chez nous...

— Eh bien, il faut rester le plus longtemps possible.

— Je ne demande pas mieux ! Ah si, l'on voulait m'employer à l'hôpital, me prendre comme garçon, faisait-il naïvement, sans penser à son exiguïté d'avortement.

— A quoi bon le détourner... — Il faut te mettre bien avec la maîtresse infirmière, lui conseillai-je.

— Oh ! fit-il en hochant la tête et pointant le museau, nous n'aurons jamais bien ensemble.

Pourquoi cela ?

— Elle voulait me faire apprendre des choses qu'à mon avis qui a des convulsions liées aux bêtises comme une pelle, ce crapaude là, et puis moi, je sais pas chanter.

— Quelles chansons ?

Il se mit à rire comme un sourd en encourant mon singulier petit être, mais il s'arrêta à une certaine distance du lit du blessé, le regardant de loin avec terreur comme un spectre sanglant.

— Vous l'avez vu, monsieur, me dit-il en tremblant : « Ce horribile. »

La chaire est étrayante en effet.

— Est-ce qu'il n'a pas été agité ce matin, demandai-je ?

— Non, monsieur, répondit l'avorton, j'avais bien peur qu'il se levât, continua-t-il avec épouvante, ça m'a empêché de dormir.

— A quelle heure l'a-t-on apporté ?

— Hier soir, à sept heures, je n'étais pas encore couché ; c'est une femme qui a crié en le trouvant chez lui étendu dans le sang. Des agents sont montés dans sa chambre, ils ont envoyé chercher un brancard et l'ont fait porter ici en l'accompagnant. Il râlait, il était tout en sang, ça nous faisait peur à tout le monde.

Je le ramenai vers son lit.

Passant subtilement de l'épouvante à la joie :

— Mon père est venu hier ! s'écria-t-il avec un sourire joyeux allant d'une oreille à l'autre, il m'a dit qu'il me délivrerait... Au moment où j'allais sortir il mit la main sous son chevet et me dit :

— Tenez, monsieur, voici votre livre... N'est-ce pas que c'est arrivé ? ajouta-t-il en me regardant dans les yeux.

Je réponds par un signe affirmatif.

— Ça m'a fait plaisir, continua-t-il, et quand je me suis pas, j'y pense la nuit à ce qui a été pensé.

— J'en ai bien soin, fit-il, vous pouvez regarder, je ne l'ai pas sali.

Ce pauvre avorton l'avait recouvert avec un journal.

— Garde-le, je te le donne.

— Bien vrai ? fit-il en écarquillant ses yeux louche et me regardant comme s'il avait peur que ce fut une plaisanterie.

Lorsqu'il vit que décidément c'était sérieux, il se précipita vers moi, m'embrassa les mains malgré ma résistance, et se mit à pleurer et à rire tout ensemble, sans pouvoir dire une parole.

Le livre contait cinq sous, je n'aurais pas donné ma place pour un sou.

Le lendemain, j'apportais d'autres livres.

Mon garçon n'était pas à son lit.

Où est le petit 42, demandai-je à l'ouvrier de l'imprimerie Nationale...

— On est venu le chercher ce matin à huit heures, me répondit cet homme.

— Son père ?

— Non, si c'était son père, le gamin ne serait parti qu'à l'heure ordinaire des dessins dans l'après-midi. C'est la voiture cellulaire, nous l'avons entendu rouler.

— J'en manifestai beaucoup de regret.

— Ça n'est pas grand dommage, reprit le malade.

— Pourquoi cela ? Au fond, il n'est pas mauvais.

— Complainant, je ne dis pas, mais la main trop lente.

— Comment ça ?

— Il paraît qu'il a volé une orange.

— A qui ?

— Au no 43.

— Et puis, dit un autre, il a emporté un livre de la bibliothèque.

— Vous l'avez vu ?

— Oui... Un petit livre bien, la mort de l'orphelin.

La fausseté de cette dernière accusa-

tion me fit douter de la veracité de la pri-

meière, j'allai m'informer, il en était de l'o-

range comme du livre.

Je revins avec joie auprès des deux voi-

sins pour le réhabiliter, mais cela n'empê-

cha pas le premier de me repousser.

— Tress' toujours pas grand' chose, puis-

qu'il voyage dans le panier à salade.

Cette voiture le suivra partout.

— Ce qu'il dira ne sera écoute qu'à travers le sourd roulement.

— Ce qu'il fera sera regardé à travers le jour louché du soupirail grillé.

Et il n'aura qu'à faire — le petit livre bleu — pour l'aider à retrouver la bonne voie.

De PIERRE REY.

INFORMATIONS

La question du tunnel sous-marine

Les deux commissions chargées par le gouvernement anglais de faire une enquête sur la question du tunnel sous-marine viennent de déposer leur rapport. Elles sont l'une et l'autre favorables au projet, mais elles ont recommandé au ministre de la guerre de demander à nouveau que l'officine du souterrain soit suivisamment écartée de la côte, pour en permettre la défense par les forts qui seraient construits à cet effet.

L'ambassade du Vatican

Des démarches réitérées ont été faites ces temps derniers auprès de M. Freycinet pour l'engager à supprimer définitivement l'ambassade au Vatican.

Les auteurs de cette tentative, est-il besoin de l'ajouter, sont des députés appartenant à l'opposition radicale. A leur avis, rien ne serait plus facile que de charger notre futur ambassadeur de présenter au pape nos réclamations également au France pris le St-Siège.

Le président du conseil, prétendant certains personages de l'extrême gauche, est forcé, et la presse en est qu'il n'a pu empêcher d'ouvrir une session au pape, dont la réunion a chose absolument dévolue.

M. de Freycinet a su, de son habileté, donner, à ce sujet, le peu de bête cour, mais nous croyons peu pour notre compte, à une paix éventuelle.

Suicide

Lyçon, 27 mai.
Un garde de batterie du fort de la Victoire, nommé dans l'affaire des voies d'Outremer, dont les journaux ont parlé hier s'est, brisé la cervelle pour ne pas survivre à son déshonneur.

Le complément des cartes de circulation

Plusieurs députés se sont entretenus avec le ministre des postes du projet qu'ils déposent pour demander que les membres du parlement aient la franchise postale avec leurs électeurs.

M. Cochon n'est pas favorable à cette proposition qui augmenterait dans une proportion excessive les lettres de sollicitation des électeurs, le jour où ils sauront que les réponses des députés n'entraînent pour eux aucun débours.

Encore un épilogue de la Commune
M. René Goblet a reçu les réclamations qu'il demandait une réparation pour des actes de

violence et d'arrestation arbitraire, dont ils avaient été commis sous la commune.

Le ministre objectant la prescription légale acquise, a dit qu'il ne pouvait faire droit à ces réclamations.

Une mortelle épidémie

Les rapports médicaux arrivés cette semaine au ministère de la guerre annoncent une épidémie d'un caractère nouveau dans nos garnisons.

Les symptômes de cette maladie, qui a fait de nombreuses victimes, se manifestent par une rapide décomposition du sang et des tissus.

La moralité financière

Une enquête est ouverte sur plusieurs sous-préfets qui occupent des situations salariées dans des compagnies financières, ce qui leur est interdit par la loi.

Foudroyés

Notre correspondant de Mirecourt nous témoigne qu'un orage vient d'être suivi de funestes conséquences à Altenheim (Alsace). Quatre personnes qui s'étaient réfugiées ont été atteintes par la foudre, un cultivateur nommé Jean-Joseph, a été tué, sa domestique dans un état désespéré, entraînée dans le feu par les flammes.

M. Compayré, rapporteur, repousse cet amendement.

L'art. 9 est adopté.

Le rapporteur demande la suppression de l'article 10, assimilant les petits séminaires aux écoles libres. Il dit que l'on veut introduire la

M. Labassetière développe un amendement

supprimant le droit, pour le conseil académique de promouvoir l'interdiction ou la fermeture des établissements de cas de désordres graves.

M. Compayré, rapporteur, repousse cet amendement.

L'art. 10 est adopté.

Le rapporteur demande la suppression de l'article 10, assimilant les petits séminaires aux écoles libres. Il dit que le gouvernement donnera son avis.

M. Marcou dit que l'éducation jésuite est

un mal de guerre civile. (Mouvements).

M. Ferry dit que le malade

qui a été écarté a été condamné.

Le rapporteur est adopté par 320 voix contre 70.

Les articles 11 et 12 sont adoptés également.

Ce dernier a été voté avec un amendement de M. Villiers élévant à deux ou quatre ans, au lieu de 10, suivant le grade à obtenir, le délai pour assurer aux professeurs de l'enseignement libre d'accroître les prérequis exigés par la loi nouvelle.

Les articles 13, 14 et 15 sont ensuite adoptés.

L'ensemble du projet est voté par 351 voix contre 124.

La prochaine séance est remise à mardi.

La séance est levée à 6 h. 14.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

A la Chambre

L'IMPÔT SUR LES BOISSES

Paris, 27 mai.

Les bureaux ont complété la commission de la réforme relative à l'impôt sur les boissons. Ils ont nommé MM. Biseuil, Nadaud, Jean David, Trystram, qui tous sont favorables au projet.

LE BUDGET

Paris, 27 mai.

La commission relative à la pension à accorder aux veuves des citoyens, victimes de leur dévouement, a décidé d'attendre le bénéfice de la loi toute personne, et non à tout citoyen français, comme le proposait le projet.

LA CONDAMNATION D'YOUNG

On écrit de Londres, 27 mai :

Le nommé Young, qui avait été, au général de Gaulle, nommé à la tête de la commission d'enquête dans laquelle il maintenait d'attester à la vie de sa Majesté, a été condamné, pour ce fait, à dix ans de travaux forcés.

ÉTRANGER

LA CONDAMNATION D'YOUNG

Le nommé Young, qui avait été, au général de Gaulle, nommé à la tête de la commission d'enquête dans laquelle il maintenait d'attester à la vie de sa Majesté, a été condamné, pour ce fait, à dix ans de travaux forcés.

LES TROUBLES DU QUARTIER LATIN

Les troubles continuent, plusieurs arrestations ont été opérées.

AFFAIRES D'EGYPTE

Paris, 29 mai, 7 h. 25 matin.

Chérif accepte de former un cabinet. Le khédive a déclaré qu'il prendrait personnellement le commandement des troupes. Il a engagé les officiers à le soutenir aux conditions indiquées par les conseils. Il a dit que la flotte était venue dans un but pacifique.

Les officiers ont déclaré qu'ils ne reconnaissent pas l'autorité de la Turquie. Les officiers ont demandé la dépôtation de Khédive à laquelle se sont unanimement opposées les Ulémas et les notables.

Le khédive a refusé de maintenir Arabi-beys. La Porte l'a félicité pour démission.

DETOURNEMENT DE VALEURS

Aix, 27 mai.

La Cour d'assises a condamné Irotobas, sur-nomme des postes de Marseille, et la femme Robalha, chacun à deux ans de prison, pour détournement de valeurs.

LE SÉNAT

Service télégraphique particulier

Séance du 27 mai 1882

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER.

CODE CRIMINEL

On écrit de Paris, 27 mai.

Une foule énorme assiste au concours de gymnastique. M. Ferra déclaré dans son discours que l'université doit donner une éducation militaire aux enfants, afin d'en faire des soldats.

UNE MANIFESTATION COMMUNISTE

Hier un cortège de près de trois mille personnes se rendait au cinéma du Père Lachaise pour célébrer l'anniversaire de l'Insurrection communiste.

Le Père Lachaise a été dévasté et la porte a été démolie par les manifestants.

L'orateur affirme que le mandat d'arrêt n'est pas dans l'innovation proposée, plus définitif que le mandat de dépôt et arrêté, mais moins précis.

L'orateur affirme que le mandat d'arrêt n'est pas dans l'innovation proposée, plus définitif que le mandat de dép